



# PLAN COMMUNAL



## EFFICACITÉ ET SOBRIÉTÉ



Fin 2022 et 2023

VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET

# 30

# NOUVELLES MESURES

### Edito du Maire

Depuis de nombreuses années, la commune est engagée très concrètement dans la lutte pour le climat et la biodiversité.

Aujourd'hui la crise énergétique nous force à aller encore plus vite vers encore plus de sobriété et encore plus d'efficacité. Nous devons collectivement consommer mieux ET moins. La commune doit montrer l'exemple bien sûr, mais étant frappée de plein fouet par l'augmentation du prix des énergies, elle doit aussi agir rapidement et fortement.

C'est pourquoi, nous avons travaillé dans la concertation avec les élus de tous bords, la commission extra-municipale en place, les agents communaux, pour définir 30 mesures rapidement applicables.

Ces 30 mesures sont un autre grand pas dans la transformation sociétale qui s'impose à nous, et nous les avons pensées pour maintenir la justice sociale, justice qui nous est chère. Malgré tout, je sais que je demande un effort d'adaptation à l'ensemble des usagers et agents de la commune, et je vous remercie tous pour votre engagement.

Soyez assurés de mon dévouement,

*C'est ensemble que nous pouvons préparer un avenir durable et positif pour nos enfants. J'en suis convaincu.*

Jean-Luc CORBET,  
Maire de Varces-Allières-et-Risset



Plan détaillé avec les mesures déjà engagées sur : [varces.fr](http://varces.fr)



# Synthèse des 30 principales mesures



## ÉCLAIRAGE MODÉRÉ

- 1** Ampoules LED au parc Beylier et avenue Joliot Curie
- 2** Étude de l'efficacité des minuteurs ou détecteurs de mouvement dans les bâtiments
- 3** Diminution de l'éclairage public la nuit : extinction de 23h à 05h30 du matin au lieu de minuit à 5h
- 4** Diminution des illuminations de Noël : vacances scolaires et concentrées sur le centre-ville



## ISOLATION & TEMPÉRATURES ADAPTÉES

- 5** **Températures d'été**  
Pas de généralisation de la climatisation  
Climatisation à maximum 26° dans les bâtiments équipés (crèche...)  
Pérenisation de l'aménagement des horaires du 15 juin à fin août dans certains services, expérimenté cet été.
- 6** **Températures d'hiver**  
19° dans les bureaux et les écoles  
14° dans les gymnases (hors dojo et danse).  
21° à la crèche et la résidence sautonomie pour seniors  
Utilisation modérée des bureaux Algeco.  
Installation de thermomètres pour le suivi
- 7** **Isolation des bâtiments**  
Plan pluriannuel d'investissement pour les bâtiments communaux



## MOBILITÉS DOUCES & QUALITÉ DE L'AIR

- 8** **Remplacement des derniers véhicules polluants par des véhicules conformes à la ZFE** (zone à faible émission) mise en place par Grenoble-Alpes Métropole
- 9** **Développement des pistes cyclables** en lien avec Grenoble-Alpes Métropole  
Installation d'arceaux et d'abris à vélo
- 10** **Limitation des déplacements au travail**  
1 jour de télétravail pour les fonctions adaptées  
Développement des visioconférences  
Achat d'un vélo par site à disposition des agents
- 11** **Développement des services de mobilité métropolitain** : vélos DOTT, véhicules CITIZ, prêt de vélos à assistance électrique, etc.



## CONSOMMATION D'EAU AVEC MODÉRATION

- 12** **Eau chaude supprimée pour le lavage des mains** dans les bâtiments publics, conformément aux recommandations nationales
- 13** **Économies d'eau** grâce à des récupérateurs et des limiteurs de débit



## PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

**14** Plan de fleurissement avec des plantes vivaces peu consommatrices d'eau

**15** Température et orientation de l'éclairage public en faveur de la biodiversité

**16** Installation de nichoirs à hirondelles et martinets pour favoriser leur réintroduction

**17** Développement de la végétalisation des façades.

**18** Limitation de l'imperméabilisation des parkings

**19** Mise en œuvre de Périmètres de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles Et Naturels (PAEN)



## DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

**20** Développement des potagers dans les bâtiments publics (école et crèche)

**21** Utilisation obligatoire de gobelets et couverts réutilisables / recyclables lors des événements communaux

**22** Développement des boîtes à livres

**23** Tri des déchets sur le marché du samedi

**24** Accompagnement des projets de composteurs collectifs

**25** Accompagnement de démarche de prêts entre voisins (autocollants sur la porte)

**26** Valorisation de la réparabilité des différents outils et matériels dans les marchés publics communaux



## SENSIBILISATION ANIMATION INFORMATION AUPRÈS

**27** Des habitants : écogestes, dispositifs existants d'aides à l'isolation des habitations, extinction nocturne des éclairages des copropriétés, compostage individuel et collectif, jardinage durable

**28** Des usagers des bâtiments communaux (particuliers / associations) sur la consommation d'énergie et sur le tri des déchets

**29** Du personnel communal : mobilité durable, gaspillage alimentaire, tri des déchets, écogestes...

**30** Des commerçants et entreprises : respect de la loi sur l'éclairage nocturne des vitrines et bâtiments